

Assos - Instruction : DPMIS

Année d'exercice : 2020

SECTEUR DPMIS

Sous-secteur Etudes innovantes en matière de santé - FONCTIONNEMENT

N° de Dossier N° Tiers Financier N° de Siret	Nom du Tiers Adresse Nom du Président	Descriptif demande	Coût du projet ou Budget prévisionnel	Montant demandé	Montant proposé	Plan de financement
Asso-SAN-001487 D13-8915 101874900291	MEDECINS DU MONDE 62 Rue Marcadet 75018 PARIS DE BOTTON Philippe	Projet Spécifique : A la suite d'une phase pilote au dernier trimestre 2018, médecins du monde s'est engagé à porter temporairement le dispositif de PASS de ville sur 3 années tout en accompagnant les institutions membres du comité de pilotage à co-construire les conditions de sa reprise et de sa pérennité, Ce dispositif « PASS de ville » permet d'orienter des personnes sans couverture sociale effective vers le système de soin de ville partenaire, soit : 1/ Les partenaires du dispositif, lorsqu'ils prennent en charge un patient sans droits ouverts qui leur est orienté, acceptent de mettre leurs honoraires / leurs factures en attente le temps de l'ouverture des droits en santé. Si finalement les droits ne peuvent pas être ouverts ou si le délai fixé est dépassé, et par conséquent si les soins ne peuvent pas être pris en charge par l'assurance maladie, alors le dispositif garantit le paiement des honoraires / de la facture au professionnel. 2/ Les partenaires prennent en charge une personne qui n'est pas éligible à des droits de santé et dans ce cas le dispositif règle les honoraires et factures des professionnels.	201 326 €	25 000 €	10 000 €	Subventions demandées pour le financement du projet : Etat : 125 000€ Région : 25 000€ Département : 25 000€ Commune : 10 000€ Autres établissements publics : 20 000€
Asso-SAN-001540 D13-42060 43443817200026	APPORT SANTE BATIMENT 33 350 AVENUE GUILBERT GAUTHIE DE LA LAUZIERE PARC DU GOLF 13290 LES MILLES ORHOND Céline	Fonctionnement général : Depuis 2016, Apport Santé est constitué sous la forme d'une Plateforme Territoriale d'Appui en conformité avec la loi de modernisation de notre système de santé. Apport Santé poursuit des missions d'information et d'orientation, de coordination et d'appui aux initiatives professionnelles. Apport Santé a également développé un pôle d'éducation à la santé qui propose des programmes d'éducation thérapeutique du patient pour 6 pathologies, agréés par l'ARS PACA. Elle déploie également des actions de prévention et d'information ainsi que des dépistages. Apport Santé intervient sur l'ensemble du territoire des Bouches de Rhône hors Marseille, Aubagne, la Ciotat et est régulièrement promoteur de projets expérimentaux et novateurs en lien avec les partenaires institutionnels que sont l'ARS PACA, le CR PACA ou encore le CD13.	2 255 512 €	40 000 €	9 000 €	Subventions 2020 demandées : ARS PACA : 1 368 000 € MAIA 13 : 231 540 € MAIA 04 : 270 000 € Région : 35 000 € Département 40 000 € Conférences des financeurs 238 415 € ...
Asso-SAN-001539 D13- 48872830400012	COLLECTIF NUTRITION SANTE 18 BD GAMBETTA 13400 AUBAGNE BATTAGLINI Paula	Projet spécifique: Depuis le renouvellement du plan local de santé (2013), les professionnels des secteurs PMI, santé scolaire, service de pédiatrie du centre hospitalier local ainsi que les professionnels des services municipaux d'Aubagne (restauration, enfance et sport) ont confirmé leur besoin d'amélioration du repérage, de la prévention secondaire et de la prise en charge coordonnée et d'un accompagnement pluri-disciplinaire des jeunes âgés de 0-18 ans et de leur famille autour de la nutrition. L'objectif de l'action est d'améliorer la prise en charge des enfants en surpoids de moins de 12 ans et de leur parents à partir d'ateliers d'éducation nutritionnelle pour les enfants en Multi -accueil collectif (MAC) et leurs parents, pour les enfants et leurs parents en grande section de maternelle et pour les enfants en CM2.	32 000 €	7 000 €	5 000 €	Subventions 2020 demandées : ARS : 19 000 € Département : 15320 € Ville d'Aubagne : 10 000 € UNIFAF : 2000 €
Asso-SAN-001335 D13- 78436183400137	ASSOCIATION POUR LA PREVENTION DE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE COMITE PACA Hôtel technologique 45 Joliot Curie APPA PACA Marseille Innovation 13013 MARSEILLE GRIMALDI Frédérique	Fonctionnement général : Cette association a pour objectifs de susciter et coordonner toutes études, recherches et enquêtes statistiques sur la pollution atmosphérique, d'entreprendre auprès du public des campagnes d'éducation et d'information sur les dangers de la pollution atmosphérique et de présenter toutes suggestions aux collectivités, organismes publics ou privés, comités d'études, en vue de l'adoption et de la mise en œuvre de toutes mesures destinées à lutter contre la pollution atmosphérique. Pour cela elle réalise des études cliniques épidémiologique et environnementales par l'intermédiaire des enquêtes de conseillers habitat santé. Sur le département des BDR : 65 visites réalisées en 2018. Elle réalise des formations à l'attention des professionnels de santé concernant les polluants et l'impact sur les femmes enceintes (Programme fees) et des animations d'atelier de prévention à l'espace santé de l'APHM pour les jeunes parents. Mise en place et coordination du DU "conseil habitat santé" à la faculté de médecine Nord.	164 768 €	10 000 €	3 000 €	Subventions 2020 demandées : MEEM : 20 900 € ARS PACA : 25 128 € DREAL PACA : 13 000 € Ville de Marseille : 17 000 € Organisme sociaux : 10 000 €

Asso-SAN-001546 D13-58399 3311685900023	ASSOCIATION SOS HEPATITES ET MALADIES DU FOIE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR Cité des Associations - BP 243 93 La Canebière 13001 MARSEILLE STENGER Blaga	Fonctionnement général : L'association met en place des actions auprès des malades atteints par les différents virus de l'hépatite et de leur famille et développe des actions « aller vers » un public fragilisé et en difficulté.	34 920 €	2 300 €	2 300 €	Subventions 2020 demandées : région : 3 000 € Cd 13 : 10 500 € Cd 84 : 2 000 € Cd 83 : 2 000 € Ville de Marseille : 8 500 €
Asso-SAN-001344 D13-6299 341595500029	ASSOCIATION REGIONALE DES GREFFES DU COEUR Hôpital de La Timone 264 Rue Saint-Pierre 13385 MARSEILLE CEDEX 05 STRAGIER Michel	Projet spécifique : COURSE DU DON ENFANTS 2020 L'objectif de cette action est de promouvoir le don d'organes et de tissus auprès du grand public, de permettre au plus jeunes de participer à une cause nationale, de contribuer à sensibiliser le grand public à la réussite de la transplantation et du don d'organes, de témoigner sa reconnaissance envers son donneur et de réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive Depuis 2015, l'ARGC est impliquée dans la course du don d'organes organisée par la Benoît-Z. Au fil des années, l'Association Régionale des Greffes du Cœur, dont l'objet est « la promotion du don d'organes et de tissus » s'est positionnée sur l'organisation de la course du don enfants lors de cet événement annuel. Forte de cette expérience l'association sera aussi partenaire cette année à la course Algernon	10 907 €	2 000 €	2 000 €	Plan de financement du projet (budget 8 557 €) : autofinancement : 1370 € subventions : Région 2 000 € Département 2 000 € Ville de de Marseille 2 000 € Participation financière 1 187 €
Asso-SAN-001570 D13- 456665600026	DEPRESSION AGISSONS 93 LA CANEBIERE CITE DES ASSOCIATIONS BOITE 167 13001 MARSEILLE FAURE Martine	Fonctionnement général : La demande concerne le fonctionnement général de l'association dont les actions principales sont l'organisation d'une permanence téléphonique qui assure un contact très utile pour les personnes isolées et en souffrance qui seront alors écoutées, orientées vers des groupes de parole ou si besoin auprès des professionnels de santé. Les autres actions de cette association sont la mise en place de groupes de parole, la participation à des colloques notamment la Participation aux journées organisées par la Semaine Internationale de la Santé Mentale.	3 500 €	1 500 €	1 500 €	Subventions 2020 demandées : Département : 1 500 € ville de Marseille : 1 000 €
Asso-SAN-001410 D13-29300 3981262900020	ASSOCIATION ARPSYDEMIO CMP BELLE DE MAI 150 RUE DE CRIMEE 13003 MARSEILLE TORRES Dolores	Fonctionnement général : Cette association offre un soutien aux malades, une permanence d'accueil. Elle participe aux campagnes d'information sur la santé mentale dont la Semaine d'Information en Santé Mentale (SISM) dont l'objectif est d'informer, former, mettre en contact les soignants, familles, usagers afin de destigmatiser la maladie psychique notamment la schizophrénie.	14 250 €	2 000 €	2 000 €	Subventions 2020 demandées : Département : 2 000 € Ville de Marseille : 4 000 €
Asso-SAN-001561 D13-2943 78287995100047	INFIRMERIE PROTESTANTE DE MARSEILLE - HOPITAL AMBROISE PARE HOPITAL EUROPEEN MARSEILLE 6 RUE DESIREE CLARY www.hopital-europeen.fr 13003 MARSEILLE GIRARD Philippe	Projet spécifique : L'Hôpital Européen accueille une patientèle de proximité issue de milieux défavorisés, majoritairement bénéficiaires de la CMUC. Pour la plupart, ces patients ne peuvent pas s'occuper de leur image corporelle. Le projet est de proposer d'avantage de séances de socio-esthétique ainsi qu'une prestation socio-coiffure au sein du service de médecine ambulatoire (chimiothérapie). Au-delà du contexte de la maladie, ces patients ne sont pas en mesure de pouvoir s'offrir des moments de « pause ». L'objectif du projet est de revaloriser l'image de soi chez des patients fragilisés par les effets des traitements anti-cancéreux. La socio-esthéticienne apporte des conseils, des soins, et une envie de se plaisir à soi-même.	33 395 €	20 037 €	9 000 €	Autofinancement du projet à hauteur de 13 356 €
Asso-SAN-001376 D13-26721 35160551400014	COBALT 18 RUE DU LOISIR 13001 MARSEILLE LEGENDRE Michèle	Projet spécifique : Ce projet est destiné aux patients affectés par le cancer pendant la période de soins et par toutes pathologies invalidantes et chroniques, au personnel soignant de l'hôpital et aussi aux élèves de l'institut de formation des infirmiers et futurs professionnels de la santé. Le travail réalisé à l'hôpital d'Arles, consiste à proposer le travail d'un créateur, d'un professionnel du corps qui, au travers d'outils de création, amène une réflexion active, concrète et pratique sur la relation soignant / soigné. Le projet consiste à animer des ateliers chorégraphiques hebdomadaires, à l'attention des patients du service d'oncologie et du personnel soignant et des élèves de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, dispensés par un chorégraphe diplômé "Sport et Cancer".	56 000 €	8 000 €	1 000 €	Subventions 2020 demandées : Etat : 17 000 € Région : 14 000 € Département : 17 000 € Commune : 11 000 € Aides privées : 63 100 € Aides publiques : 14 000 €
TOTAL FONCTIONNEMENT				52 837 €	44 800 €	

Sous-secteur Etudes innovantes en matière de santé - INVESTISSEMENT

N° de Dossier N° Tiers Financier N° de Siret	Nom du Tiers Adresse Nom du Président	Descriptif demande	Coût du projet ou Budget prévisionnel	Montant demandé	Montant proposé	Plan de financement
Asso-SAN-001480 D13-93726 1429748700021	CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE SUR L'OBESITE ET LA NUTRITION EN PACA Lotissement les Templiers 1625 route de Nice 06790 ASPREMONT Sadoul Jean-Louis	Investissement : Le centre spécialisé de l'Obésité PACA OUEST (CSO), dirigé par le Pr Anne Dutour, est un acteur central pour la prise en charge globale des patients atteints d'obésité sévère ou multi compliquée. L'association le CERON-PACA : Centre d'Etude et de Recherche sur l'Obésité et la Nutrition en PACA souhaite acquérir pour CSO PACA Ouest deux appareils Bio-impédancemètre et un FibroScanner. Ces deux techniques d'exploration non invasives permettent d'évaluer simplement la composition corporelle (impédancétrie), et d'évaluer la stéatose et la fibrose hépatique (fibroscanner). Ces appareils permettront le recours à des technologies de diagnostic et de suivi thérapeutique non invasives et non irradiantes, indispensable à la prise en charge optimale et à l'éducation de des patients, tout particulièrement chez les patients les plus précaires. Une expertise externe a été demandée pour évaluer la pertinence de cet investissement au Dr Gual spécialisé dans les maladies du foie associées à l'obésité et l'alcoolisme qui a émis un avis très favorable (avis joint aux pièces du dossier). Le coût total d'achat de ces deux appareils est de 79 861 € (14 413 € pour l'impédancemètre et 65 448 € pour le fibroscanner), Le CEROM-PACA demande au département une subvention de 80% du montant TTC de ces appareils.	79 861 €	79 861 €	63 888 €	Investissement : proposition d'une subvention à hauteur de 80% de la dépense subventionnable
Asso-SAN-001562 D13-93726 78282437900013	CENTRE DENTAIRE DE MARSEILLE 20-26 Rue Caisserie 13002 MARSEILLE GROS Jean-Pierre	Investissement : Le Centre Dentaire de Marseille (CDM) est présent en tant qu'acteur de soin de santé bucco-dentaire depuis 1922. Il a pour vocation d'accueillir toutes les personnes sans discrimination, afin de leur apporter des soins dentaires adaptés, un accueil et une information de qualité au regard de la prévention. Le CDM concentre son activité sur deux sites : - MARSEILLE : plus de 10 000 patients /an (11 cabinets dentaires occupés par 8 Chirurgiens-dentistes Omnipraticiens, 4 Orthodontistes, 1 Pédiodontiste et 1 Chirurgien-dentiste Implantologue) - AUBAGNE : plus de 3300 patients/an (3 cabinets occupés par 3 omnipraticiens et 1 orthodontiste) Le CDM souhaite poursuivre l'amélioration de l'offre de soin à travers la modernisation de ses équipements et de ses infrastructures afin de maintenir le niveau de qualité des prestations pour les usagers du Centre Dentaire de Marseille. Pour cela il sollicite une subvention de 55 668 € au Département pour les investissements suivants : - renouvellement de matériel informatique (serveurs et logiciels) afin de pouvoir continuer à faire fonctionner les logiciels métiers du dentaire indispensables à l'activité et à la mise en place du Tiers Payant. - achat de matériel destiné à la stérilisation (Autoclaves et Auto laveurs) afin de garantir les protocoles en matière d'hygiène et de stérilisation édictés par la Haute Autorité de Santé et l'ARS PACA.	71 668 €	55 668 €	55 668 €	plan de financement de l'investissement autofinancement : 16 000 € Subvention CD 13 : 55 668 € proposition d'une subvention de 55 668 € soit 77,7 % de la dépense subventionnable
TOTAL INVESTISSEMENT				135 529 €	119 556 €	
TOTAL GLOBAL				188 366 €	164 356 €	